



**MARSEILLE-
PROVENCE 2013**
**CAPITALE
EUROPÉENNE
DE LA CULTURE**

DIRECTION DES FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF 2013
RAPPORT DE PRÉSENTATION

PARTIE 1 – LE TAUX D'EXÉCUTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013.....	2
1. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	2
2. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT.....	2
3. LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT.....	3
4. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	3
PARTIE 2 – L'ÉTUDE DES RÉSULTATS DÉGAGÉS PAR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2013.....	4
1. L'ACTION MUNICIPALE PAR GRANDS SECTEURS.....	4
... ET SES MOYENS DE FINANCEMENT.....	4
2. LA PRÉSENTATION COMPTABLE DE LA GESTION 2013.....	5
3. LA FORMATION DU RÉSULTAT COMPTABLE 2013.....	6
4. LA STRUCTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 EN MOUVEMENTS RÉELS.....	8
4.1. La section de fonctionnement.....	8
4.2. La section d'investissement.....	9
PARTIE 3 – L'ANALYSE DYNAMIQUE DES RÉALISATIONS.....	10
1. L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	10
1.1. Les dépenses.....	10
1.2. Les recettes.....	14
2. L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	20
2.1. Les dépenses (hors dette bancaire, mouvements financiers et écriture d'échange, neutralisation et vente à tempérament).....	20
2.2. Les recettes (hors mouvements financiers et écriture d'échange, neutralisation et vente à tempérament).....	22
2.3. Les échanges immobiliers sans soulte et la vente à tempérament.....	23
3. LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRÉSORERIE.....	23
3.1. La dette.....	23
3.2. La trésorerie	24
PARTIE 4 – LES RÉSULTATS DES BUDGETS ANNEXES.....	25
1. LE SERVICE EXTÉRIEUR DES POMPES FUNÈBRES.....	25
2. LE PALAIS OMNISPORTS MARSEILLE GRAND-EST.....	26
3. LE STADE VÉLODROME.....	27
4. LES ESPACES ÉVÈNEMENTIELS.....	28
5. LE PÔLE MÉDIA DE LA BELLE-DE-MAI.....	29

Introduction

Marseille a vécu une année 2013 exceptionnelle.

L'événement « Marseille-Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture » a mobilisé toutes les forces vives de la cité, contribué largement à son renouveau et à la qualité de son image.

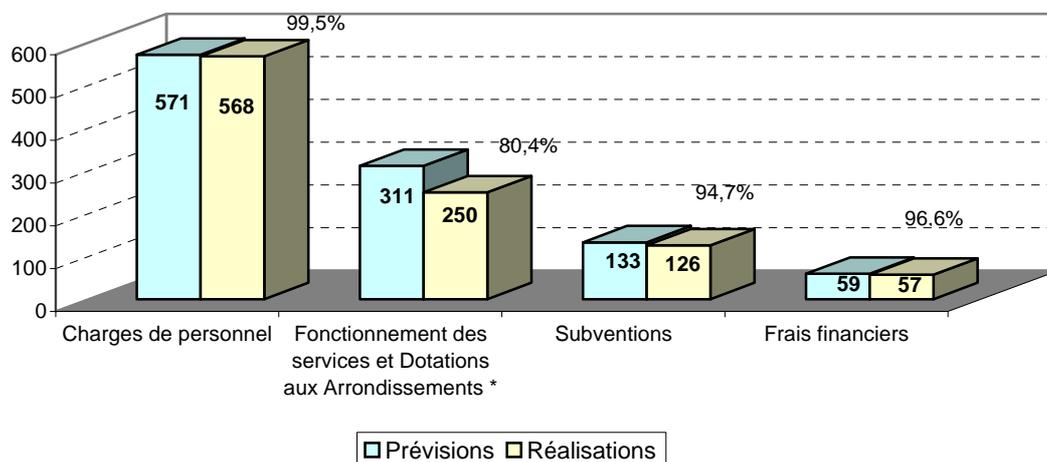
Cette réussite incontestable marquera aussi les années à venir, la Ville ayant démontré ses capacités à organiser de grands événements et investi dans des équipements structurants.

L'effort financier, retracé dans le présent document, a en effet été remarquable, se traduisant notamment par un volume d'investissement 2013 supérieur au rythme de ces dernières années et des dépenses de fonctionnement qui ont assuré un bon déroulement des manifestations ponctuant l'année.

De plus, tout en proposant cet événement majeur et en maintenant toutes les prestations habituellement rendues par la Municipalité, la fiscalité locale est restée inchangée pour la deuxième année consécutive.

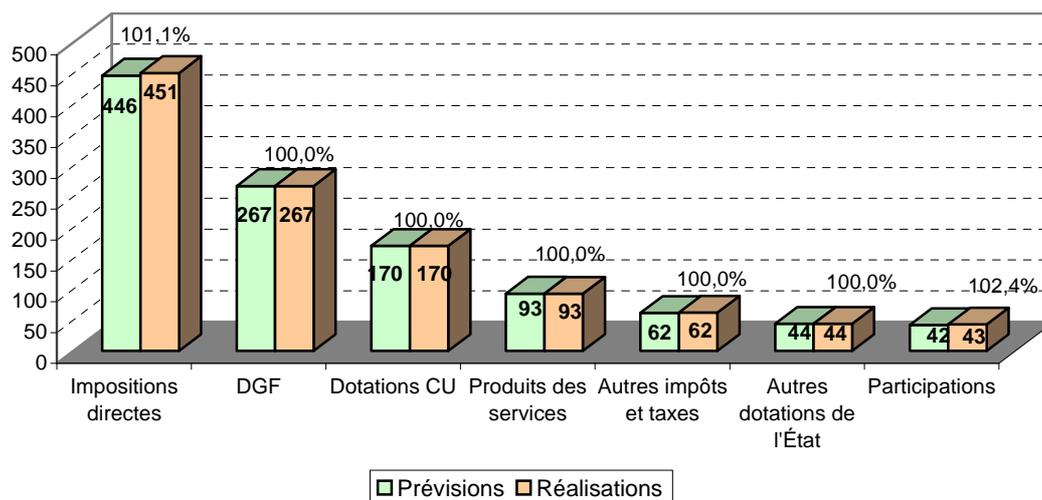
PARTIE 1 - LE TAUX D'EXÉCUTION DU COMPE ADMINISTRATIF 2013

1 . LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

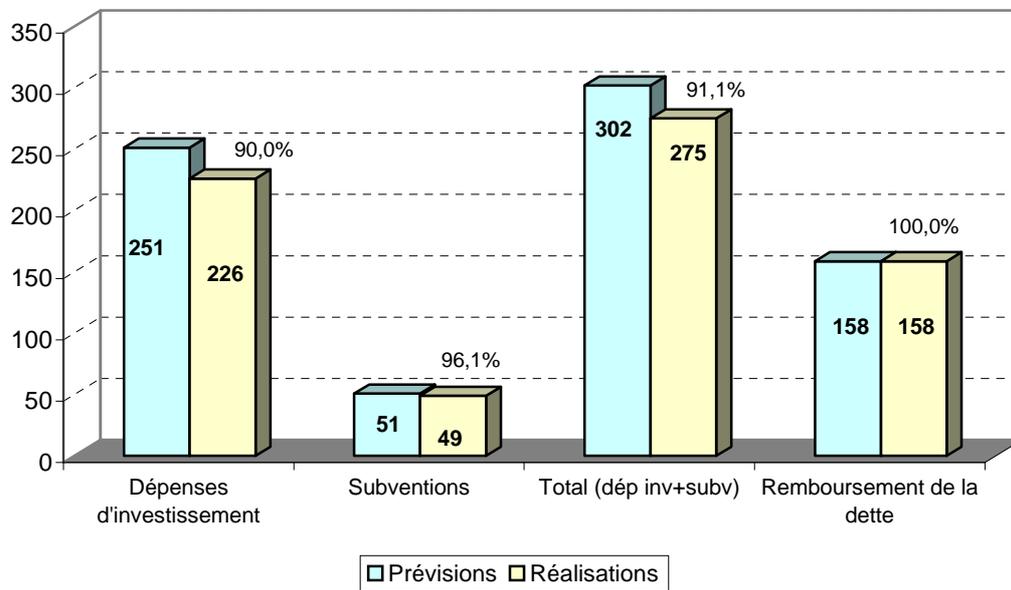


* y compris l'alloué reporté du Contingent d'Aide Sociale non mandaté

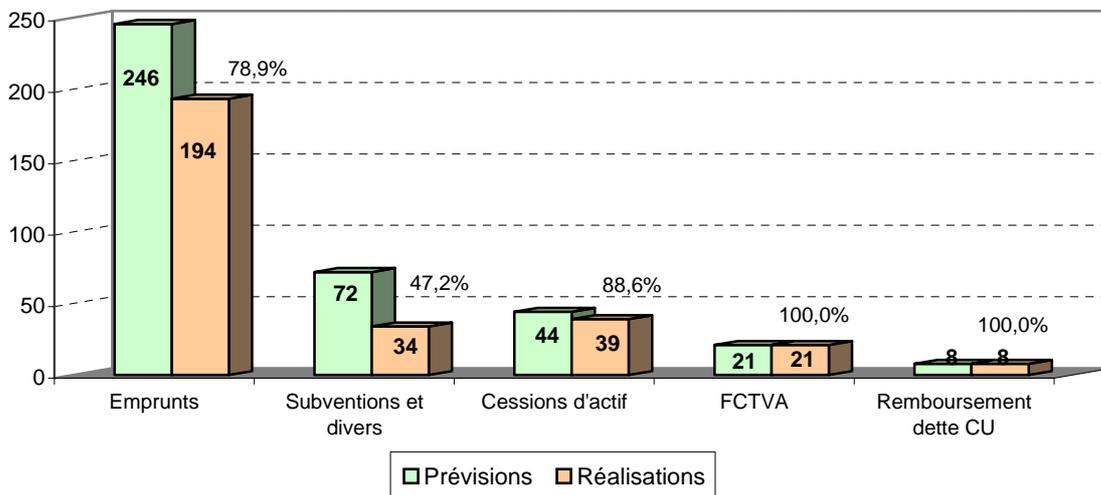
2 . LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



3 . LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



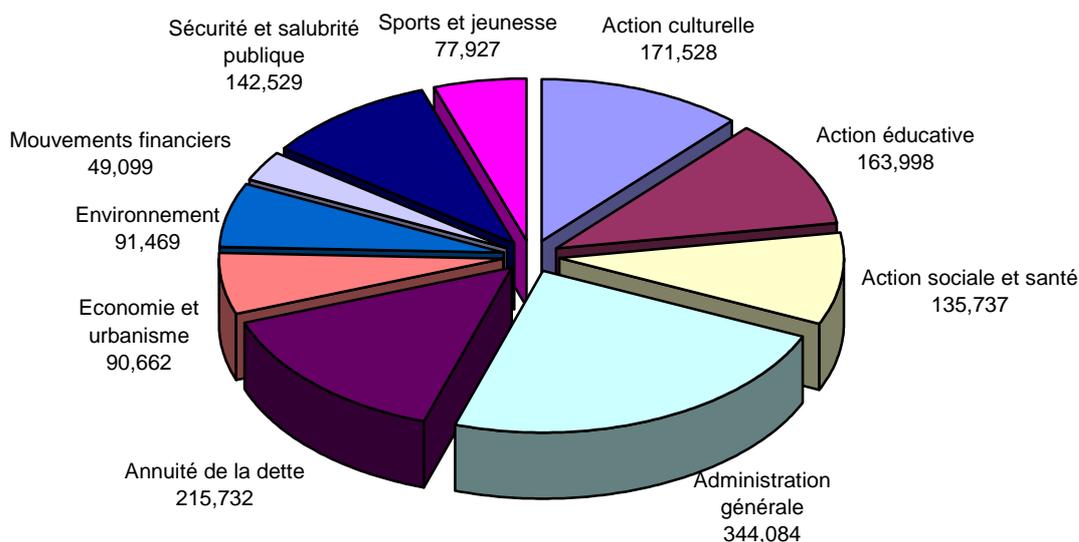
4 . LES RECETTES D'INVESTISSEMENT



PARTIE 2 - L'ÉTUDE DES RÉSULTATS DÉGAGÉS PAR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2013

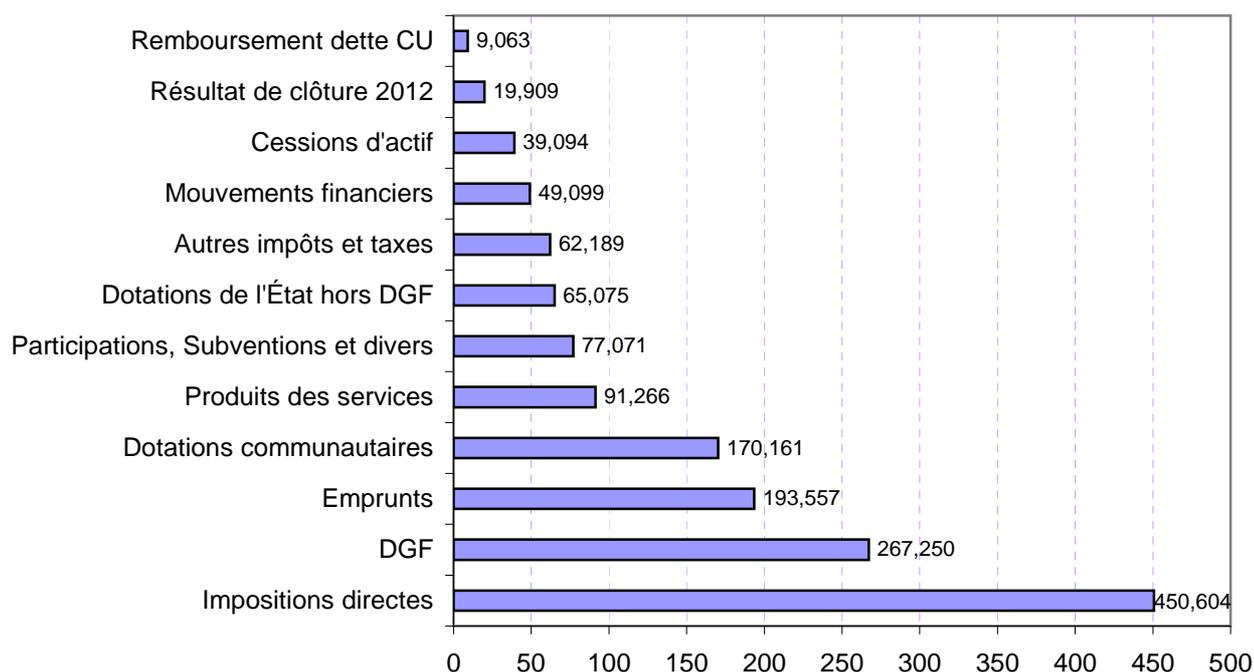
1 . L'ACTION MUNICIPALE PAR GRANDS SECTEURS...

Le compte administratif 2013 sur l'ensemble des deux sections, en mouvements réels (hors restes à réaliser, écritures d'échanges et autres neutralisations), s'élève en dépenses à 1 483 M d'€ (contre 1 414 M d'€ en 2012), réparties de la manière suivante :



... ET SES MOYENS DE FINANCEMENT

Les moyens de financement du compte administratif 2013, pour l'ensemble des deux sections, en mouvements réels (hors restes à réaliser, écritures d'échanges et autres neutralisations) y compris le résultat antérieur, s'élèvent en recettes à 1 494 M d'€ (contre 1 434 M d'€ en 2012), réparties de la manière suivante :



2 . LA PRÉSENTATION COMPTABLE DE LA GESTION 2013

FONCTIONNEMENT

OPÉRATIONS RÉELLES			
Charges de Personnel	567,620	Dotation Globale de Fonctionnement	267,250
Fonctionnement des Services et D.A.*	249,895	Autres dotations de l'État	43,987
Subventions	125,615	Dotations communautaires	170,161
Frais Financiers	57,284	Participations	43,065
		Impositions directes	450,604
		Autres impôts et taxes	62,189
		Produits des services	92,520
		Cessions d'actif	49,578
DÉPENSES RÉELLES	1 000,414	RECETTES RÉELLES	1 179,354
OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION			
Cessions d'actif (+ value et VCIC**)	50,366	Cessions d'actif (- value)	0,788
Dotations aux Amortissements et Provisions	60,373	Subv. d'inv. transférées et divers	1,791
DÉPENSES D'ORDRE	110,739	RECETTES D'ORDRE	2,579
DÉPENSES DE L'EXERCICE	1 111,153	RECETTES DE L'EXERCICE	1 181,933
		Excédent de fonctionnement 2012 reporté	95,418
TOTAL DES DÉPENSES	1 111,153	TOTAL DES RECETTES	1 277,351
		Excédent de fonctionnement 2013	166,198

INVESTISSEMENT

OPÉRATIONS RÉELLES			
Remboursement de la dette	158,448	Remboursement dette CU	7,809
Dépenses d'investissement	225,890	FCTVA	21,088
Subventions	48,914	Subventions et divers	34,006
Neutralisation subvention	2,167	Neutralisation subvention	2,167
Échanges d'actifs	0,583	Emprunts	193,557
Cessions d'actif (vente à tempérament)	13,400	Cessions d'actif (vente à tempérament)	3,499
Mouvements Financiers	49,099	Mouvements Financiers	49,099
DÉPENSES RÉELLES	498,501	RECETTES RÉELLES	311,225
OPÉRATIONS PATRIMONIALES			
	26,373		26,373
OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION			
Cessions d'actif (- value)	0,788	Cessions d'actif (+ value et VCIC**)	50,366
Subv. d'inv. transférées et divers	1,791	Amortissements et Provisions	60,373
DÉPENSES D'ORDRE	2,579	RECETTES D'ORDRE	110,739
DÉPENSES DE L'EXERCICE	527,452	RECETTES DE L'EXERCICE	448,337
Déficit d'investissement 2012 reporté	176,850	Affectation du résultat 2012	101,341
TOTAL DES DÉPENSES	704,302	TOTAL DES RECETTES	549,678
Déficit d'investissement 2013	154,624		

FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES

1 815,456

TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES

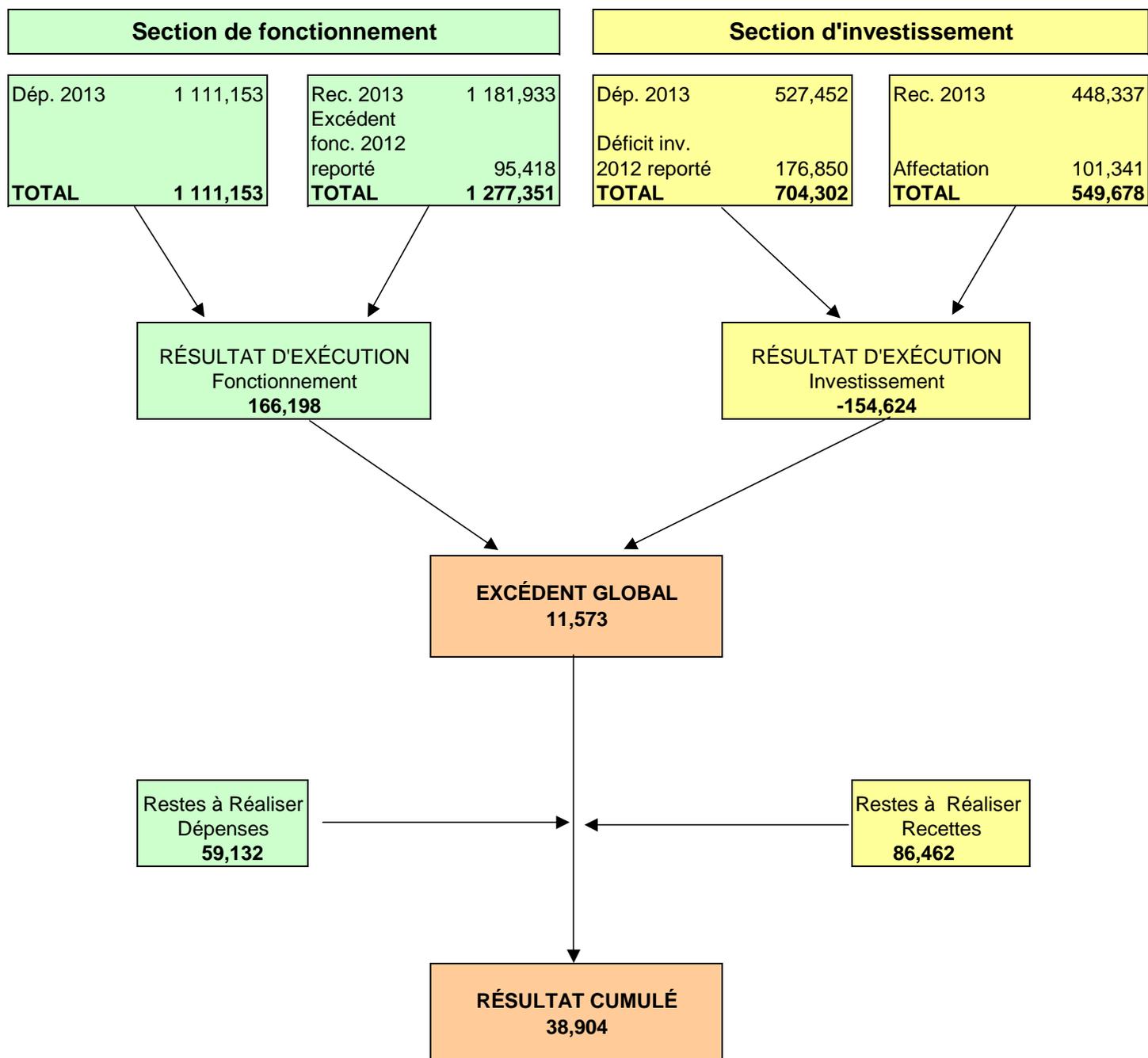
1 827,029

EXCÉDENT GLOBAL DE CLÔTURE 11,573

* Dotations aux Arrondissements

** Valeurs Comptables des Immobilisations Cédées

3. LA FORMATION DU RÉSULTAT COMPTABLE



En 2013, la section d'investissement, après report du déficit 2012, soit 176,850 M d'€, présente un résultat d'exécution négatif de 154,624 M d'€. En fonctionnement, l'excédent reporté 2012, soit 95,418 M d'€, augmenté du résultat de l'exercice 2013, affiche un excédent de 166,198 M d'€. Avant restes à réaliser, l'excédent global du Compte Administratif 2013 s'élève donc à 11,573 M d'€.

La prise en compte des dépenses engagées non mandatées n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre (soit 59,132 M d'€ en fonctionnement) et des recettes certaines dont le titre n'a pas été émis à l'issue de l'exercice (soit 86,462 M d'€ en investissement) permet d'établir un résultat cumulé 2013 excédentaire à 38,904 M d'€. Ces restes à réaliser concernent les postes suivants :

⇒ en dépenses de fonctionnement :

– le contingent d'aide sociale	29,484 M d'€
– le fonctionnement des Services	23,248 M d'€
– les subventions de fonctionnement	4,957 M d'€
– le personnel	1,443 M d'€

⇒ en recettes d'investissement :

– les subventions à percevoir	31,246 M d'€
– les emprunts restant à réaliser	52,000 M d'€
– les créances à l'égard des tiers	3,216 M d'€

Les subventions à percevoir s'appuient sur des arrêtés dûment notifiés à la Ville, non encore recouverts à ce jour mais susceptibles de l'être dans le courant de l'exercice 2014 compte tenu des dépenses réalisées.

La Ville a souscrit des contrats pour couvrir le report d'emprunt. Ils seront mobilisés en fonction des besoins de trésorerie de la Ville.

Les créances à l'égard des tiers concernent des travaux effectués pour le compte de tiers défallants, notamment dans le cadre des pouvoirs de police du Maire.

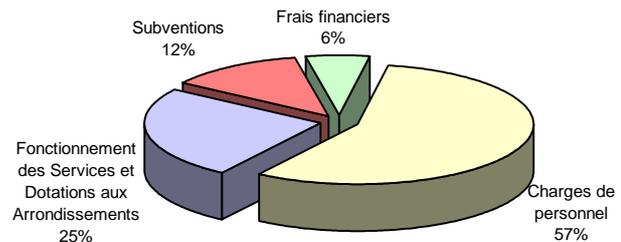
4 . LA STRUCTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 EN MOUVEMENTS RÉELS

4.1. La section de fonctionnement

4.1.1. Les dépenses

Les dépenses de fonctionnement se répartissent de la manière suivante :

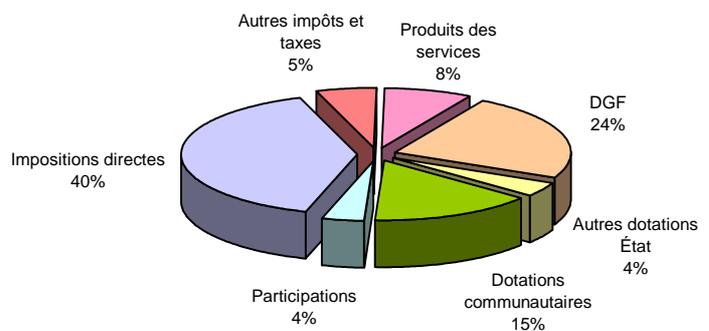
Charges de personnel	567,620
Fonctionnement des Services et Dotations aux Arrondissements	249,895
Subventions	125,615
Frais financiers	57,284
Total	1 000,414



4.1.2. Les recettes

Les recettes de fonctionnement (hors cessions d'actif) se répartissent de la manière suivante :

DGF	267,250
Autres dotations État	43,987
Dotations communautaires	170,161
Participations	43,065
Impositions directes	450,604
Autres impôts et taxes	62,189
Produits des services	92,520
Total	1 129,776

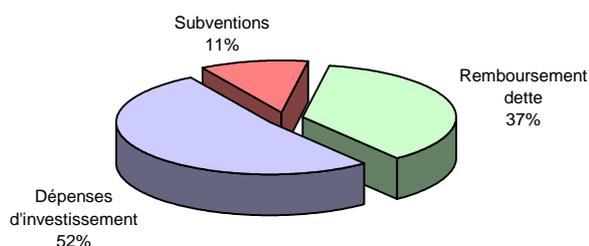


4.2. La section d'investissement

4.2.1. Les dépenses

Les dépenses d'investissement (hors mouvements financiers, écritures d'échanges et autres neutralisations), se répartissent de la manière suivante :

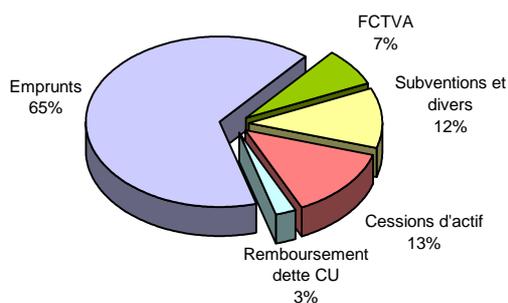
Remboursement dette	158,448
Dépenses d'investissement	225,890
Subventions	48,914
	433,252



4.2.2. Les recettes

Les recettes d'investissement (hors mouvements financiers, écritures d'échanges et autres neutralisations), se répartissent de la manière suivante :

FCTVA	21,088
Subventions et divers	34,006
Cessions d'actif	39,094
Remboursement dette CU	7,809
Emprunts	193,557
	295,554



1. L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1. Les dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 000,414 M d'€. Si l'on exclut les 26,471 M d'€ consacrés à l'événement « Marseille-Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture » (MP 2013) qui représentent 2,6 % de ces dépenses, leur progression se limite à 3,8 %. Elles se répartissent de la manière suivante :

	CA 2012	CA 2013 hors MP13	Variation	MP13	CA 2013 total	Variation
Charges de personnel	550,449	562,530	2,19 %	5,090	567,620	3,12 %
Fonctionnement des Services	200,270	224,083	11,89 %	12,987	237,070	18,38 %
Dotations aux arrondissements	12,466	12,825	2,88 %		12,825	2,88 %
Subventions	117,434	117,221	- 0,18 %	8,394	125,616	6,97 %
Frais financiers	57,961	57,284	- 1,17 %		57,284	- 1,17 %
TOTAL	938,580	973,943	3,77 %	26,471	1 000,414	6,59 %

1.1.1. Les charges de personnel

Le taux de réalisation du budget alloué pour les charges de personnel s'établit à 99,5 %. Ce taux est quasi identique à celui du Compte Administratif 2012 (99,3 %).

Au 31 décembre 2013, l'effectif du personnel permanent totalisait 11 750 agents contre 11 630 au 31 décembre 2012. Le volume des effectifs permanents a donc augmenté de 1 %, soit 120 agents, dont 45 pour faire face aux besoins liés à l'événement MP 2013 auquel s'ajoutent les recrutements prioritaires dans le domaine de la petite enfance et de l'éducation.

Néanmoins, il convient de souligner deux points :

- la diminution de 13,5 % des recrutements, alors que l'on a augmenté le nombre des réintégrations faisant suite à des départs provisoires, est sensiblement plus élevée que les années précédentes : 123 agents en 2013 contre 98 en moyenne sur les trois derniers exercices,
- la diminution du nombre de départs définitifs ou provisoires : 481 agents en 2013 contre 547 en moyenne sur les trois derniers exercices.

La progression nominale des charges totales de personnel, de 3,12 % soit 17,171 M d'€, doit être ramenée à 2,42 % en tenant compte de l'inflation. L'analyse des différentes composantes de ce poste qui constitue 57 % du budget de fonctionnement contre 58 % en 2012 s'inscrit encore dans le cadre d'une maîtrise du poste des dépenses de personnel. Cet aspect est d'autant plus remarquable pour cette année, marquée par la suractivité liée à MP 2013.

► Le personnel permanent

CA 2012	CA 2013 hors MP13	Variation	MP13	CA 2013 total	Variation
426,848	437,304	2,45 %	2,539	439,843	3,04 %

Au-delà de l'impact des contingents de personnel, l'essentiel de la progression des frais sur ce poste hors MP 2013 soit + 2,45 % résulte de mesures réglementaires et législatives telles que :

- l'augmentation de la contribution employeur (+ 5 %) pour les cotisations retraites CNRACL (alignement progressif sur le privé), soit une variation de + 4,176 M d'€,
- la hausse du traitement minimum de la fonction publique,
- l'application de la Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat (GIPA),
- la mise en place du nouveau dispositif de participation à la protection sociale complémentaire (part patronale concernant les mutuelles / assurances) soit + 1,9 M d'€ (partiellement compensée par une diminution des dépenses du personnel permanent compte tenu du changement de mode opératoire),
- le rétablissement de la cotisation au CNFPT à 1 % contre 0,9 % précédemment.

Dans une moindre mesure, s'ajoutent à ces évolutions des facteurs propres à notre Collectivité, le Glissement Vieillesse Technicité (GVT), la progression du régime indemnitaire de + 1,9 M d'€ et de façon très conjoncturelle une augmentation du nombre d'heures supplémentaires liée à l'année MP 2013 + 0,372 M d'€.

► Le personnel non permanent

CA 2012	CA 2013 hors MP13	Variation	MP13	CA 2013 total	Variation
25,938	27,320	5,33 %	2,551	29,871	15,16 %

Il convient de noter que la délibération de juin 2013 concernant l'intégration des vacataires (340 postes concernés) n'a pas impacté cet exercice budgétaire. En effet, la procédure administrative préalable aux intégrations s'étant poursuivie jusqu'en décembre 2013, les effets budgétaires devront s'apprécier en 2014.

Les principales variations hors MP 2013 concernent :

- les vacataires des Mairies de Secteur : + 8,09 %, soit + 0,471 M d'€,
- le Service de la Jeunesse : + 18,28 %, soit + 0,469 M d'€ (dont 0,149 M d'€ pour les accompagnants d'enfants handicapés),
- le Service des Musées : + 29,65 % soit + 0,163 M d'€ compte tenu de l'ouverture de nouveaux musées,
- le Bataillon de Marins-Pompiers : + 6,57 %, soit + 0,159 M d'€ (médecins urgentistes et postes logistiques),
- le Service de l'Opéra : + 1,09 %, soit + 0,125 M d'€ et le Service de l'Odéon : + 20,29 % soit + 0,089 M d'€ du fait d'une programmation exceptionnelle et de l'aide octroyée en contrepartie par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône,
- les vacataires gérés par la Direction des Ressources Humaines : - 10,92 %, soit - 0,226 M d'€.

Le budget pour MP 2013 a concerné essentiellement les Services culturels, les régies, la communication, la Mission Marseille 2013 et les relations internationales.

► Les charges communes

CA 2012	CA 2013 total	Variation
18,438	18,879	2,39 %

Elles regroupent les frais de personnel assimilés imputés sur le budget de la Direction des Ressources Humaines pour les titres restaurant, les titres de transport du personnel, le fonds de compensation au supplément familial, les allocations chômage ainsi que les frais d'exams médicaux ou de type « pharmacie et médecine du travail ».

Il convient de noter le changement courant 2013 du système de participation aux mutuelles avec la mise en place de la protection sociale complémentaire des employés. Cette mesure a induit un basculement de ce poste sur le personnel permanent avec un élargissement de périmètre en raison de l'augmentation du nombre d'ayants droit. Les principales évolutions concernent :

- les titres restaurants, + 0,692 M d'€, du fait de l'augmentation à compter de mai 2013 de leur valeur faciale de 50 centimes,
- les frais des titres de transports Régie des Transports de Marseille (RTM) des agents en raison de l'évolution des tarifs et des effectifs : + 0,215 M d'€,
- les Services Médecine du Travail et Médecine de contrôle : + 0,119 M d'€,
- les dépenses de pensions invalidité et capitaux décès (évolution aléatoire) : - 0,217 M d'€,
- la mise en place de la protection sociale complémentaire à partir de mars 2013, - 0,375 M d'€, mais induisant un transfert de charge sur le personnel permanent.

► Le personnel extérieur

CA 2012	CA 2013 total	Variation
79,224	79,027	- 0,25 %

Pour 98,73 %, cette charge est constituée du remboursement à la Marine Nationale du personnel militaire du Bataillon de Marins-Pompiers dont la Ville a la charge et dans une moindre mesure du paiement des études surveillées et de la surveillance des cantines par le personnel non municipal des écoles. Ce poste est quasiment stable, les effectifs militaires des pompiers (marine et personnel de santé des armées) étant contingentés au niveau de l'État.

1.1.2. Le fonctionnement des Services

	CA 2012	CA 2013 hors MP13	Variation	MP13	CA 2013 total	Variation
Dépenses courantes de fonctionnement	191,357	208,129	8,76 %	12,987	221,116	15,55 %
Charges exceptionnelles	8,913	15,954	79,00 %		15,954	79,00 %
Charges courantes et exceptionnelles	200,270	224,083	11,89 %	12,987	237,070	18,38 %
Dotations aux arrondissements	12,466	12,825	2,88 %		12,825	2,88 %
TOTAL	212,736	236,908	11,36 %	12,987	249,895	17,47 %

L'ensemble des crédits alloués aux Services pour leur fonctionnement, à l'exclusion des crédits de personnels et de subventions, s'est exécuté à 88,7 %, soit 249,895 M d'€, pour un alloué de 281,887 M d'€.

► Les dépenses courantes et exceptionnelles de fonctionnement

À l'exclusion des dotations aux arrondissements, le mandat en fonctionnement des Services de 2013 qui atteint 237,070 M d'€ comprend près de 13 M d'€ de dépenses affectées à MP 2013.

Hors MP 2013, les dépenses courantes des Services ont progressé de + 8,76 %, soit + 16,772 M d'€, inscrites principalement sur les lignes suivantes :

- **charges locatives** : + 3,792 M d'€ (actualisation de l'indice du coût de la construction et nouveaux loyers),
- **fluides** : + 3,145 M d'€ dont :
 - l'énergie et l'électricité : + 2,361 M d'€, en raison de l'augmentation du nombre de sites et des tarifs (entre + 2,5 et 3 %),
 - les frais de télécommunication : + 0,397 M d'€ (location de lignes pour le réseau de vidéo-protection en extension),
 - l'eau et l'assainissement : + 0,387 M d'€,

- **entretien et réparation des bâtiments et terrains et la maintenance** : + 3,064 M d'€,
- **dépenses de frais généraux divers** : + 5,752 M d'€ dont :
 - les annonces et insertions : + 1,177 M d'€,
 - les diverses rémunérations extérieures : + 1,232 M d'€,
 - les cotisations de sécurité sociale pour les Élus : + 1,022 M d'€ (basculement réglementaire sur le régime général pour les Élus),
 - les foires et les expositions : + 0,760 M d'€ dont 0,474 M d'€ pour les Musées en plus de ceux relatifs à MP 2013,
 - les vêtements de travail : + 0,630 M d'€ pour les dotations vestimentaires des nouveaux policiers municipaux,
 - les locations mobilières : + 0,623 M d'€,
 - les services bancaires et assimilés : + 0,308 M d'€ en raison du développement des paiements par cartes bancaires,
- **dépenses relatives à des compétences spécifiques** : - 0,005 M d'€ dont :
 - la contribution aux écoles privées : + 0,411 M d'€,
 - le pluvial : + 0,325 M d'€,
 - les transports collectifs, qui diminuent globalement de 0,741 M d'€, dont 0,447 M d'€ sur les compensations tarifaires RTM,
- **charges exceptionnelles, en forte augmentation** : + 7,041 M d'€, ce qui résulte essentiellement du paiement d'une indemnité de résiliation de 10,482 M d'€ dans le cadre de l'opération de cession de la Commanderie par la Ville de Marseille à la Société anonyme sportive professionnelle Olympique de Marseille (SASP OM).

À cela s'ajoutent les intérêts moratoires qui atteignent 1,497 M d'€ en 2013.

Néanmoins, on enregistre des baisses significatives sur les indemnités et les pénalités liées aux contrats et contentieux : - 3,748 M d'€ (en 2012 : indemnités de clôture du contrat de restauration scolaire, contentieux concernant les indemnités d'éviction Bibliothèque de Marseille à Vocation Régionale (BMVR) et autres contentieux divers). Les annulations de titres sur exercices antérieurs ont aussi diminué, de 0,962 M d'€.

► Les dotations aux Mairies d'Arrondissements

Les dotations financières allouées aux Mairies d'Arrondissements pour leur fonctionnement ont augmenté de 2,88 % soit + 0,359 M d'€, résultat de la variation de l'inventaire des équipements transférés et de l'application d'un taux d'inflation prévisionnel de 1,8 % lors du budget primitif.

Si l'on rajoute aux dotations (12,825 M d'€) les charges de personnel (permanents et vacataires), les dépenses de fonctionnement des Mairies d'Arrondissements représentent 52,933 M d'€ en 2013, soit 5,43 % des dépenses réelles de fonctionnement hors MP 2013 de la Ville (contre 5 % en 2008).

1.1.3. Les subventions de fonctionnement et en annuités

	CA 2012	CA 2013 hors MP13	Variation	MP13	CA 2013 total	Variation
Subventions de fonctionnement	117,322	117,108	- 0,18 %	8,394	125,502	6,97 %
Subventions en annuités	0,112	0,113	0,89 %		0,113	0,89 %
TOTAL	117,434	117,221	- 0,18 %	8,394	125,615	6,97%

Les subventions versées par la Direction des Affaires Culturelles s'élèvent à 42,194 M d'€.

Le montant total des subventions prévues a été réalisé au cours de l'exercice à 94,7 %.

Le montant de subventions de fonctionnement (125,502 M d'€) inclut 8,394 M d'€, soit 6,70 % identifiées MP 2013.

Les subventions récurrentes sont quasiment stables (- 0,18 %) avec des variations contrastées selon les catégories suivantes :

- Subventions aux organismes privés : + 0,254 M d'€ pour un mandat global de 63,143 M d'€.
- Établissements Publics : + 0,341 M d'€ pour un mandat global de 29,964 M d'€ dont :

École Supérieure d'Art et de Design Marseille-Méditerranée (ESADMM)	+ 1,572 M d'€
GIP Grand Projet Ville de Marseille Septèmes	+ 0,825 M d'€
École Nationale Supérieure du Paysage	+ 0,216 M d'€ (nouvelle)
Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Marseille	+ 0,209 M d'€
Office de Tourisme et des Congrès	+ 0,133 M d'€
CROUS	+ 0,131 M d'€
Caisse des Écoles	+ 0,116 M d'€
GIP Comité international du Forum Mondial de l'Eau	- 2,500 M d'€ (non reconduite)
GIP des calanques	- 0,215 M d'€ (non reconduite)
GIP pour la Gestion de la Politique de la Ville	- 0,130 M d'€

- Délégation de Service Public : + 0,507 M d'€ pour un mandat global de 16,752 M d'€ dont :

Loisirs Sportifs (POMGE)(nouveau contrat de DSP depuis septembre 2013)	+ 0,436 M d'€
Restauration scolaire (SODEXO)	+ 0,343 M d'€
Aires d'accueil des gens du Voyage (VAGO)(nouveau contrat de DSP depuis mars 2013)	+ 0,135 M d'€
Cité de la musique de Marseille	- 0,230 M d'€
Les espaces culturels du Silo d'Arenc	- 0,162 M d'€
Logement social d'urgence (ADOMA)	- 0,113 M d'€

- Budgets annexes : - 1,495 M d'€ pour un mandat global de 6,793 M d'€ dont :

budget annexe Espaces Événementiels	+ 0,418 M d'€
budget annexe POMGE	- 1,008 M d'€
budget annexe Stade Vélodrome	- 0,905 M d'€

La diminution des subventions pour ces budgets annexes est en partie liée à l'absence d'assujettissement à la TVA en 2013 à la suite de la confirmation réglementaire d'une nouvelle analyse fiscale. Celle-ci payée à tort en 2012 a fait l'objet d'une demande de remboursement auprès des services fiscaux.

- Autres subventions exceptionnelles : + 0,180 M d'€ pour un mandat global de 0,456 M d'€ (Marseille Métropole Initiative).

1.1.4. Les frais financiers

L'ensemble des frais financiers s'établit à 57,284 M d'€ en 2013. Ce montant intègre les intérêts courus non échus (ICNE) évalués à - 0,187 M d'€, qui sont comptabilisés en opération réelle depuis le 1^{er} janvier 2006.

L'évolution des intérêts de la dette hors ICNE augmente de 1,174 M d'€, soit + 2,13 %, passant de 55,172 M d'€ en 2012 à 56,346 M d'€ en 2013.

L'augmentation du stock de dette explique cette hausse des frais financiers. En effet, l'encours de dette du budget principal a augmenté de 35,807 M d'€ en raison notamment du financement des investissements réalisés dans le cadre de MP 2013 légèrement supérieur aux prévisions initiales.

1.2. Les recettes

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 129,776 M d'€ en augmentation de 3,56 % par rapport au CA 2012 à périmètre équivalent (hors cessions d'actifs) et s'exécutent à 100,5 % par rapport à la prévision budgétaire de l'exercice. Ce montant global comprend 3,462 M d'€ identifiés MP 2013.

	2012	2013		
		Hors MP13	MP13	Total
Dotation Globale de Fonctionnement	260,339	267,250		267,250
Dotation forfaitaire	193,393	193,531		193,531
D S U C S	51,673	58,644		58,644
DNP	15,200	15,076		15,076
DGF permanents syndicaux	0,073	0,000		0,000
Autres dotations de l'État	44,695	43,987		43,987
Compensation TH et foncier bâti	33,351	33,992		33,992
Autres compensations et péréquations	8,239	6,912		6,912
Dotation Générale de Décentralisation	2,892	2,886		2,886
Dotation Spéciale « Instituteurs »	0,213	0,197		0,197
Dotations communautaires	166,358	170,161		170,161
Attribution de compensation	157,670	157,670		157,670
Dotation de solidarité communautaire	6,191	6,191		6,191
Fonds national de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales	2,497	6,300		6,300
Participations	39,177	42,159	0,906	43,065
Sous-total ressources externes : 47 %	510,569	523,557	0,906	524,463
Impôts et taxes	500,387	512,793		512,793
Impositions directes	436,596	450,604		450,604
Autres impôts et taxes	60,936	59,446		59,446
Rôles supplémentaires	2,855	2,743		2,743
Produits des services	80,014	89,964	2,556	92,520
Produits des services et du domaine	45,386	46,271	2,452	48,722
Autres produits de gestion courante	29,839	30,918	0,099	31,017
Produits financiers	2,315	1,564		1,564
Produits exceptionnels	1,586	10,102	0,006	10,108
Atténuations de charges	0,888	1,109		1,109
Sous-total ressources internes : 53 %	580,401	602,757	2,556	605,313
TOTAL	1 090,970	1 126,314	3,462	1 129,776

1.2.1. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

	CA 2012	CA 2013
Dotation forfaitaire	193,393	193,531
Dotation de base	111,609	111,735
Dotation de garantie	77,497	77,497
Compensation des baisses de DCTP	4,209	4,209
Dotation superficie	0,078	0,078
Dotation parcs nationaux et naturels marins		0,012
DSUCS	51,673	58,644
DNP	15,200	15,076
DGF permanents syndicaux	0,073	0
TOTAL	260,339	267,250

Le montant de la dotation globale de fonctionnement est fixé depuis 2013 par la loi de finances sans indexation.

► La dotation forfaitaire

Globalement, elle reste stable à 0,07 %, avec un montant notifié en 2013 de 193,531 M d'€ :

⇒ **la dotation de base** : la valeur du point étant stabilisée à 128,93 €, cette composante a légèrement progressé (de 0,11 %) en raison de la croissance de la population de 957 habitants,

⇒ **la dotation de superficie** : le gel à 5,37 € par hectare de cette dotation explique sa stabilité,

⇒ **la compensation des baisses de DCTP** : le gel de cette dotation est prévu par le législateur,

⇒ **la dotation de garantie** : seules les communes dont le potentiel fiscal par habitant était égal ou supérieur à 0,9 fois le potentiel fiscal moyen national ont subi un écrêtement. La faiblesse du potentiel fiscal de Marseille (758,817 € contre 1 391,368 € au niveau moyen de la strate) a permis le maintien du montant 2012.

► La Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSU)

Alors que l'État avait décidé d'une aide exceptionnelle de 7 M d'€, la Ville a bénéficié d'une augmentation de 13,49 %, soit + 6,971 M d'€, semblant résulter du calcul normal de la DSU « cible ».

En effet, l'État a abondé l'enveloppe DSU de 120 M d'€ à répartir entre les 250 premières villes éligibles à la dotation « cible ». Marseille, située au 242^{ème} rang donc bénéficiaire de cet abondement, a vu sa dotation 2012 augmentée de la croissance de l'enveloppe et de l'inflation.

► La dotation nationale de péréquation (DNP)

Cette dotation vise principalement à corriger les insuffisances de potentiel financier entre les communes de même strate démographique (+ 200 000 habitants dont Paris).

À l'intérieur de l'enveloppe gelée mise en répartition auprès des communes, Marseille a connu une progression de son potentiel financier par habitant de 2,38 % passant de 954,40 € par habitant en 2012 à 977,11 € par habitant en 2013, alors que parallèlement le potentiel financier moyen de la strate n'a augmenté que de 1,69 %, passant de 1 561,92 € en 2012 à 1 588,31 € par habitant en 2013.

Cette progression relativement plus forte pour Marseille a entraîné une réduction de sa DNP de 0,82 %, soit une perte de 0,124 M d'€.

► La DGF des permanents syndicaux

Cette dotation est fonction de l'effectif de personnel municipal mis à disposition des organisations syndicales pour l'exercice d'un mandat national. En l'absence de personnel exerçant ce type de mandat, la dotation n'est plus justifiée pour la Ville d'où une perte pour 2013 de 0,073 M d'€.

1.2.2. Les autres dotations de l'État

► La compensation Taxe d'Habitation (TH) et Foncier Bâti (FB)

Pour 2013, son montant s'élève à 33,992 M d'€, soit une légère progression de 1,92 % (+ 0,641 M d'€) par rapport à 2012. Celle-ci est liée notamment à l'ajout dans la compensation TH de la part allocation pour perte de THLV sous forme d'un montant forfaitaire non indexé qui, jusqu'en 2012, était dans les bases de TH. Cette progression est freinée par les compensations relatives au FB, qui, devenues des variables d'ajustement de l'enveloppe normée, sont en baisse.

► Les autres compensations et péréquations

Ce poste enregistre une perte de 1,327 M d'€ (soit - 16,11 % par rapport à 2012) sur les principales dotations suivantes :

⇒ **la dotation de compensation de contribution économique territoriale (CET, ex-TP)** : autre variable d'ajustement de l'enveloppe normée des concours financiers de l'État aux collectivités territoriales en 2013, sa forte diminution sur le plan national s'est traduite pour Marseille par une perte de 1,257 M d'€, soit - 16,32 % à 6,441 M d'€,

⇒ **la dotation de recensement et la compensation à la baisse des droits de mutation** : seule la dotation de recensement subsiste. Cette dotation est stable à 0,189 M d'€ en 2013,

⇒ **la dotation pour les titres sécurisés** : elle est versée aux communes qui se sont équipées de stations d'enregistrement de demandes de passeports biométriques. Cette indemnité se maintient à 0,282 M d'€ en 2013.

► La Dotation Générale de Décentralisation (DGD)

Elle baisse légèrement en 2013, passant de 2,892 M d'€ en 2012 à 2,886 M d'€ et se répartit comme suit :

– la DGD Hygiène	2,832 M d'€
– la DGD Assurances	0,052 M d'€
– la DGD Transfert de compétences	0,003 M d'€

► La Dotation Spéciale Instituteurs (DSI)

Elle s'établit pour 2013 à 0,197 M d'€. La baisse récurrente de la DSI (- 0,016 M d'€ en 2013, soit - 7,51 %) résulte de l'extinction progressive du corps des instituteurs intégré dans le corps des professeurs des écoles, catégorie n'ouvrant plus droit à un logement de fonction.

1.2.3. Les dotations communautaires

► L'attribution de compensation (AC)

En l'absence de nouveaux transferts de charges de la Ville de Marseille vers la Communauté Urbaine depuis la création de celle-ci en 2001, l'attribution de compensation reste inchangée à hauteur de 157,670 M d'€.

► La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)

La dotation 2013 reste stable à 6,191 M d'€.

► Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

Cette dotation de péréquation horizontale qui instaure la solidarité entre les collectivités a été créée par la loi de finances pour 2012 de façon à pallier les inégalités de ressources entre les territoires, survenues notamment avec la réforme de la fiscalité qui a supprimé la taxe professionnelle.

L'objectif de péréquation a été fixé au niveau national de 2012 à 2015 respectivement à 150, 360, 570 et 780 M d'€ pour atteindre 1 milliard d'€ en régime de croisière en 2016.

Le montant de 12,067 M d'€ attribué à la Communauté Urbaine a permis une redistribution pour Marseille à hauteur de 6,300 M d'€.

Au total, les dotations versées par la Communauté Urbaine ne représentent plus que 15 % des recettes réelles de fonctionnement de la Ville en 2013 contre un peu plus de 20 % en 2002.

1.2.4. Les participations

Ce poste enregistre une hausse de 9,92 % (+ 3,888 M d'€), passant de 39,177 M d'€ en 2012 à 43,065 M d'€ en 2013, grâce notamment à des participations exceptionnelles accordées pour MP 2013 par le Conseil Général ou d'autres organismes et au soutien de la CAF dans le domaine de la petite enfance.

- CAF pour les crèches et sur le contrat Enfance/Jeunesse	+ 1,649 M d'€
- participation du CG13 pour l'Opéra (80 % du montant notifié)	+ 1,200 M d'€
- subventions accordées dans le cadre de MP 2013	+ 0,906 M d'€
- versement exceptionnel au titre d'une compensation pour la tenue du service des amendes de police en lieu et place de l'État	+ 0,303 M d'€

1.2.5. Les impôts et taxes

► Les impositions directes

Les impôts perçus par la Ville de Marseille (Taxe d'Habitation, Foncier Bâti, Foncier Non Bâti) connaissent une progression de 3,21 %, soit + 14,008 M d'€ entre 2012 et 2013, passant de 436,596 M d'€ à 450,604 M d'€ (hors rôles supplémentaires).

Cette évolution est le résultat cumulé de plusieurs facteurs :

⇒ l'actualisation forfaitaire des bases, grâce à un coefficient d'actualisation de 1,018 voté en loi de finances pour 2013,

⇒ la variation physique de la matière imposable de 1,46 %, avec une progression de 0,9 % de la base de taxe d'habitation, 2,1 % de la base du foncier bâti et - 3,6 % de la base du foncier non bâti.

► Les autres impôts et taxes

Ils affichent une diminution de 1,490 M d'€ (- 2,45 %), provenant notamment de la baisse des droits de mutation qui passent de 28,725 M d'€ à 26,470 M d'€ (- 2,255 M d'€), résultat de la situation conjoncturelle actuelle. Cette tendance est cependant atténuée par une augmentation de la taxe sur l'électricité de 0,873 M d'€.

La taxe de séjour progresse de 23,10 % compte tenu de l'impact MP 2013, elle s'établit à 2,569 M d'€.

Les rôles supplémentaires perdent 0,112 M d'€ en 2013, à 2,743 M d'€.

	2012	2013	Variation
Taxe additionnelle aux droits de mutation	28,725	26,470	- 7,85%
Taxe sur certaines fournitures d'électricité	14,107	14,980	6,19%
Taxe sur la publicité	3,448	2,909	- 15,63%
Taxe de séjour	2,087	2,569	23,10%
Taxes funéraires	1,386	1,237	- 10,75%
Taxes diverses	11,183	11,281	0,88%
TOTAL	60,936	59,446	- 2,45%

1.2.6. Les produits des services

Ce poste d'un montant de 92,520 M d'€ est en augmentation de 12,506 M d'€, soit + 15,63 %, résultant notamment de MP 2013 et d'une indemnité de cession versée dans le cadre de l'avenant 75 à la convention Sogima.

► Les produits du service et du domaine

Ce poste atteint 48,722 M d'€ en 2013, soit une augmentation de 3,336 M d'€ (+ 7,35 %). Les principales évolutions portent sur :

- le résultat des actions menées dans le cadre de MP 2013 (Opéra, Musées, Odéon, Muséum...) + 2,452 M d'€
- le produit des horodateurs (passage à la verbalisation électronique ainsi que contrôles renforcés) + 1,387 M d'€
- le remboursement par le GIP Grand Projet Ville Marseille Septèmes des frais de structures mises à leur disposition pour les exercices 2009 et 2010 + 0,592 M d'€
- le produit des emplacements (glissement sur 2013 de l'activité 2012) + 0,540 M d'€
- le remboursement de rémunération d'agents détachés ou mis à disposition d'organismes - 0,899 M d'€

► Les autres produits de gestion courante

Malgré l'impact de la conjoncture sur l'activité générale, ce poste enregistre une hausse de 3,95 % (+ 1,178 M d'€) et atteint 31,017 M d'€ en 2013 dont 0,099 M d'€ identifiés MP 2013 (locations de salles). Les principales fluctuations concernent :

- le transfert de l'excédent du budget annexe Pôle Média + 1,108 M d'€
- le remboursement sur tickets restaurant (augmentation de la valeur faciale en mai 2013) + 0,369 M d'€
- le remboursement des piquets de sécurité mis en place par le BMP auprès d'organismes + 0,131 M d'€
- les redevances R1 versées par GDF + 0,107 M d'€
- le produit des assurances et des contentieux - 0,455 M d'€
- le produit des baux et des loyers du secteur privé - 0,527 M d'€

► Les produits financiers

Ce poste diminue de 0,751 M d'€ pour atteindre 1,564 M d'€ en 2013 en raison notamment de la réduction du remboursement de la quote-part d'intérêts de la dette par la CU (- 0,461 M d'€).

► Les produits exceptionnels

La nature même de ces produits se traduit par une variation irrégulière de leurs résultats. En 2013, une majoration de 8,522 M d'€ permet de réaliser un produit global de 10,108 M d'€ généré entre autres par :

- des indemnités versées sur cession dans le cadre de l'avenant 75 à la convention Sogima	6,402 M d'€
- le protocole transactionnel de fin de contrat du précédent délégataire pour la restauration scolaire	1,026 M d'€
- les régularisations sur rattachements de dépenses 2012	0,507 M d'€
- un remboursement de trop versé sur la DSP du stationnement payant	0,402 M d'€

► Les atténuations de charges

Le montant de ces recettes varie selon les réajustements de dépenses réalisés au cours de l'exercice. En 2013, il est de 1,109 M d'€, soit une augmentation de 0,221 M d'€.

2. L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1. Les dépenses (hors dette bancaire, mouvements financiers et écriture d'échange, neutralisation et vente à tempérament)

Les dépenses réelles du budget principal ont atteint 274,804 M d'€. Ce volume est exceptionnellement élevé.

Des interventions plus importantes sur le patrimoine municipal, reportées du fait de la préparation de l'année capitale européenne de la culture ainsi que les fins de programme d'opérations liées à MP 2013 expliquent ce montant. Le taux d'exécution 2013 est de ce fait très satisfaisant : 91 %.

	CA 2012	CA 2013	Variation
Subventions d'équipement	53,559	48,914	- 8,67 %
Dépenses directes	160,892	225,890	+ 40,40 %
TOTAL	214,451	274,804	+ 28,14 %

2.1.1. Les opérations réelles

Il s'agit à la fois des dépenses programmées et des dépenses non programmées.

► Les dépenses programmées : 268,307 M d'€

En 2013, les dépenses programmées ont été réalisées à hauteur de 95,11 %.

Les opérations à programmes annuels s'élèvent à 45,879 M d'€ en 2013 contre 28,556 M d'€ en 2012. Elles concernent essentiellement la préservation et le gros entretien du patrimoine municipal ainsi que les acquisitions mobilières récurrentes.

Les opérations individualisées se montent en 2013 à 222,428 M d'€. Il s'agit d'opérations d'investissement uniques, précisément situées et qui quelquefois bénéficient d'un financement affecté comme les subventions d'investissement obtenues de nos partenaires institutionnels ou de mécènes.

Voici quelques exemples d'opérations en cours de réalisation.

OPERATIONS	Coût Total	ALLOUÉ 2013	MANDATÉ 2013	TAUX D'EXECUTION
RACHAT DES BIENS EPF - AUPHAN INDUSTRIEL CHARPENTIER	2 800 000,00	2 553 202,41	2 553 202,41	100,00%
RECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE BUSSERINE DÉLOCALISATION STADE TRAVAUX L.2	16 200 000,00	2 178 197,00	2 178 197,00	100,00%
ANRU ZAC DE LA JARRE/ACQUISITION DE 2 LOTS POUR RÉALISATION D'UN PARC	3 914 900,00	1 760 000,00	1 760 000,00	100,00%
AUTOMATISATION DES CIRCUITS DES DOCUMENTS DE LA BMVR	1 700 000,00	1 096 474,31	1 096 474,31	100,00%
COSSIM 3 MISTRAL SITE BMP PLOMBIÈRES-STRASBOURG	3 400 000,00	1 701 463,45	1 701 462,25	100,00%
ANRU CONVENTION PLURIANNUELLE SAINT-BARTHÉLEMY PICON-BUSSERINE	7 517 817,00	1 081 417,80	1 081 417,00	100,00%
ANRU CONVENTION PLURIANNUELLE VALLON DE MALPASSÉ	14 294 423,00	1 865 942,90	1 865 940,99	100,00%
RELOGEMENT ALLÔ MAIRIE STANDARD MAIRIE AU 54 RUE CAISSERIE	1 700 000,00	1 001 350,20	1 001 334,66	100,00%
MP13 EXTENSION RESTRUCTURATION DU MUSÉE D'HISTOIRE PORT ANTIQUE	31 100 000,00	16 451 942,62	16 451 102,58	99,99%
MP13 THÉÂTRE DE LA MINOTERIE RELOGEMENT PLACE MÉDITERRANÉE	13 900 000,00	5 578 830,84	5 576 988,48	99,97%
MP13-MUSÉUM LONGCHAMP – MISE EN SÉCURITÉ – TRAVAUX	1 205 000,00	1 195 639,46	1 194 267,48	99,89%
RENOUVELLEMENT MATÉRIEL COMMUN BMPM	41 150 000,00	4 262 793,55	4 246 076,07	99,61%
VIDÉO-SURVEILLANCE ESPACES URBAINS DE L'HYPER-CENTRE 1ÈRE TRANCHE	5 994 524,00	2 676 948,42	2 664 678,11	99,54%
MP13 RÉHABILITATION FABRIQUES DE LONGCHAMP INCLUANT LE KIOSQUE À MUSIQUE	2 600 000,00	2 182 017,20	2 169 450,32	99,42%
GYMNASE VERRERIE RÉHABILITATION ET CONSTRUCTION D'UN MUR D'ESCALADE	1 900 000,00	1 361 361,27	1 348 795,72	99,08%
GROUPE SCOLAIRE ÉLÉMENTAIRE SAINT-GABRIEL PASSAGE EN SELF-SERVICE ÉTUDES ET TRAVAUX	1 250 000,00	1 091 413,23	1 081 337,54	99,08%
MP13 MUSÉE D'HISTOIRE PROGRAMME MULTIMÉDIA	3 110 000,00	1 901 000,00	1 882 851,70	99,05%
GPV RÉALISATION CENTRE SOCIAL ET CRÈCHE L'ESTAQUE 141 RUE RABELAIS	4 910 000,00	1 706 465,50	1 688 245,23	98,93%
CONSTRUCTION ÉCOLE POLYTECHNIQUE SITE CHÂTEAU-GOMBERT	10 230 000,00	5 724 550,52	5 659 835,30	98,87%
BMP PROJET MISTRAL	6 400 000,00	1 654 620,25	1 635 346,75	98,84%
ACQUISITION BLD ROMAIN ROLLAND/LOCAUX UNEDIC POUR RELOGEMENT DU CENTRE SOCIAL	1 456 000,00	1 315 700,00	1 300 000,00	98,81%
MP13 PALAIS LONGCHAMP ESPACES PUBLICS FACADES	5 793 800,00	1 502 752,86	1 483 867,44	98,74%
MP13 AMÉNAGEMENT CHÂTEAU BORÉLY ET ABORDS EN MUSÉE ARTS DÉCO MODE	12 500 000,00	4 948 558,44	4 838 683,08	97,78%
MP13 PALAIS LONGCHAMP RESTAURATION MUSÉE BEAUX-ARTS INTÉRIEUR	7 400 000,00	2 336 148,88	2 263 419,27	96,89%
STADE VALLIER RÉAMÉNAGEMENT REQUALIFICATION AIRES DE JEUX	6 635 000,00	5 020 704,54	4 849 353,50	96,59%
MP13 ESPACE D ACCUEIL ENVIRONNEMENTAL DU PARC BORÉLY	6 640 000,00	3 103 696,69	2 982 185,08	96,08%
EXPLOITATION DU PARC MISE EN LUMIÈRE DU PATRIMOINE	21 730 000,00	3 964 892,72	3 698 449,87	93,28%
VIDÉO-SURVEILLANCE ESPACES URBAINS HYPER-CENTRE 1ÈRE PHASE	4 277 560,00	1 368 221,58	1 261 835,32	92,22%
ÉLÉMENTAIRE SAINT-SAVOURNIN - RESTRUCTURATION EN MATERNELLE -TRAVAUX	2 650 000,00	1 936 027,45	1 753 704,31	90,58%
MP13 MUSÉE D'HISTOIRE CONSERVATION DES COLLECTIONS	2 100 000,00	1 240 323,50	1 102 214,29	88,87%

► Les dépenses non programmées : 6,497 M d'€

Il s'agit comme chaque année de la dotation versée aux Mairies de Secteur, de 1,717 M d'€ et de diverses écritures de régularisations pour 0,496 M d'€.

En 2013, s'ajoute, dans le cadre de l'opération fusion absorption Marseille Aménagement / Soleam le rachat par la Ville des actions de Marseille Aménagement détenues par des porteurs privés, 4,284 M d'€.

2.1.2. Les opérations patrimoniales : 26,373 M d'€

Il s'agit d'écritures d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement qui actualisent le bilan de la Ville : changement de natures comptables, régularisations des frais d'études et d'insertions suivis de réalisations, intégration d'actifs dans le patrimoine immobilier municipal... Ces écritures sont équilibrées en dépenses et recettes et ne mouvementent pas de trésorerie.

2.2. Les recettes (hors mouvements financiers et écriture d'échange, neutralisation et vente à tempérament)

2.2.1. Les opérations réelles

	CA 2012	CA 2013	Variation
Subventions et divers	19,390	34,006	75,38 %
Emprunts	169,000	193,557	14,53 %
Autres recettes	28,781	28,897	0,40 %
Cessions	15,600	39,094	150,60 %
TOTAL	232,771	295,554	26,97 %

► Les subventions

	CA 2011	CA 2012	CA 2013
État	9,917	6,028	7,427
Région	0,363	3,664	3,875
Département	1,884	3,411	8,359
Europe	0,948	0,000	0,000
Autres	3,364	3,486	6,584
TOTAL	16,476	16,589	26,245

L'augmentation notable du volume des encaissements par rapport aux deux exercices précédents s'explique par l'effet MP 2013.

Le poste « Autres » inclut les subventions obtenues sur la base d'une convention de mécénat, notamment 1,200 M d'€ de la SEM pour les équipements multimédia du Musée d'Histoire (il s'agit du dernier versement d'une participation de 3 M d'€).

► Les diverses recettes

Leur volume important cette année, 7,761 M d'€, s'explique notamment par la récupération de la TVA payée lors des travaux de réalisation du Silo, soit 4,841 M d'€, et le reversement de divers « trop perçus ».

► Les emprunts

Le volume mobilisé cette année, 193,557 M d'€, est le corrolaire du volume important de dépenses.

► Les autres recettes

Il s'agit du FCTVA, 21,088 M d'€, et du remboursement par la Communauté Urbaine de sa quote-part d'annuité d'emprunt (7,809 M d'€).

► Les cessions d'actifs

Le montant réel des cessions en 2013 est de 39,094 M d'€. La cession exceptionnelle du terrain de la Commanderie à l'Olympique de Marseille pour 17 M d'€ explique ce chiffre. Toutefois, cette vente a été assortie d'un rachat d'actif immobilisé d'un montant de 10,482 M d'€ (payé en section de fonctionnement). La recette nette liée à la cession Commanderie est de 6,518 M d'€.

2.2.2. Les opérations patrimoniales

Il s'agit de la contrepartie en recettes des écritures réalisées en dépenses.

2.3. Les échanges immobiliers sans soulte et la vente à tempérament

2.3.1. Les échanges immobiliers

La Ville intègre régulièrement dans son patrimoine des biens par voie d'échanges. Il s'agit pour 2013 d'échange de biens d'égal montant (0,583 M d'€). Cette écriture en dépense (pour constater l'entrée du bien dans le patrimoine) et en recette (pour constater la sortie du bien) est réelle mais ne mouvemente pas de trésorerie.

2.3.2. La vente à tempérament

Il s'agit de la cession à la Sogima dite « avenant 75 » d'un montant de 13,400 M d'€ échelonnée sur deux exercices. En 2013, le premier versement se monte à 3,499 M d'€. En 2014, le solde est prévu à hauteur de 9,901 M d'€.

Cette recette réelle, considérée comme une cession d'actif, impacte le montant total des cessions commenté supra.

Il est à noter que l'instruction comptable M 14 impose de décrire dès le premier versement la sortie de l'actif du bien et la créance correspondante (13,400 M d'€). De même que les échanges sans soulte, cette écriture se neutralise en dépenses et recettes.

3. LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRÉSORERIE

3.1. La dette

3.1.1. L'annuité de la dette

L'annuité brute de la dette bancaire s'élève à 214,791 M d'€ en 2013 contre 225,590 M d'€ en 2012, en diminution de 4,79 %. Cette diminution s'explique notamment par la souscription d'emprunts à remboursement *in fine* depuis 2012.

Cette annuité se répartit de la manière suivante :

	2012	2013	Variation
Amortissement	170,418	158,448	- 7,02 %
Intérêts	55,172	56,346	2,13 %
TOTAL	225,590	214,794	- 4,79 %

L'annuité nette s'élève à 205,731 M d'€, en diminution de 4,49 % par rapport à l'exercice 2012 où elle atteignait 215,404 M d'€.

L'annuité nette se détermine à partir de l'annuité brute après déduction des recettes affectées (remboursement de la Communauté Urbaine).

3.1.2. La gestion de la dette

Compte tenu du succès de l'émission obligataire réalisée en 2012, la Ville de Marseille a décidé de recourir au financement désintermédié de manière pérenne. Dès lors, la mise en place d'un programme EMTN (Euro Medium Term Notes) a été votée en décembre 2012.

Le programme EMTN de la Ville, d'un plafond de 700 M d'€, a été réalisé en partenariat avec Natixis, établissement bancaire arrangeur, et le cabinet Bignon Lebray Avocats en tant que conseil de l'émetteur. Dans le cadre du programme, cinq agents placeurs permanents ont été retenus (Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, HSBC France, Natixis, Nomura International PLC et Société Générale), mais la Ville peut faire appel à d'autres agents placeurs si une opportunité de financement se présentait.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a octroyé son visa au Prospectus de Base le 17 octobre 2013.

Ainsi, outre un placement privé de 40 M d'€ réalisé hors programme EMTN en mars 2013, la Ville a procédé à l'émission inaugurale de son programme en décembre 2013 avec une opération de 30 M d'€.

La Ville a également eu recours au financement bancaire classique (Caisse d'Épargne de Provence Alpes Corse, Arkea Banque Entreprises et Institutionnels), ainsi qu'au financement de projet auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. En effet, outre les financements « Prêt Projet Urbain » et « Prêt Renouvellement Urbain » dont elle bénéficie chaque année, la Ville a eu accès en 2013 à l'enveloppe « Prêt au Secteur Public Local » nouvellement instituée. Une partie des projets liés aux rénovations lourdes de bâtiments publics, à la production de logements locatifs sociaux ou encore au Plan Campus a pu être financée par ce biais à des conditions très attractives (Livret A + 1 %).

Par ailleurs, le taux moyen de la dette s'établit à 3,13 % (contre 3,20 % en 2012). Cette baisse du taux moyen s'explique par la forte diminution des taux en 2012, qui se sont maintenus à un niveau très faible en 2013. Cependant, l'impact de ce faible niveau des taux demeure limité dans la mesure où les marges bancaires restent élevées (de 1 % pour les meilleures offres de la Caisse des Dépôts et Consignations à 2 % pour les emprunts bancaires classiques). La Ville est néanmoins parvenue à se financer sur le marché obligataire à des conditions attractives, en proposant à ses investisseurs des marges de 1 % à 1,20 % sur OAT.

Le coût de la dette en 2013 est nettement inférieur au taux moyen de marché de condition équivalente qui s'établit à 3,89 %.

La durée de vie moyenne de la dette s'établit à 6 ans et 7 mois.

NB : La durée de vie moyenne mesure le temps pendant lequel le capital est réellement mis à la disposition de l'emprunteur et prend en compte le rythme d'amortissement du capital.

3.2. La trésorerie

Les dépenses inscrites au compte 6615 « intérêts des lignes de trésorerie » sont en diminution de 70,79 %, passant de 0,231 M d'€ à 0,067 M d'€. Cette économie significative a pu être réalisée grâce à l'utilisation du programme de billets de trésorerie. En effet, la Ville, dotée de ce nouvel outil depuis décembre 2012, a été en capacité d'émettre des titres de créance négociables à un taux moyen très compétitif. Ainsi, considérant le montant moyen des émissions de billets de trésorerie en 2013 (50 M d'€), leur taux moyen (0,09 %) et leur durée sur l'année (145 jours), la mobilisation de la même somme au taux moyen des lignes de trésorerie 2013 (2,46 %) sur la même durée aurait coûté à la Ville 0,495 M d'€ contre un coût estimé de 0,019 M d'€ via les billets de trésorerie.

Le volume des lignes de trésorerie négociées avec les établissements financiers (Caisse d'Épargne et Société Générale) était de 50 M d'€ au 31 décembre 2013.

Le volume d'ouverture de crédit long terme s'établit à 46,487 M d'€ au 31 décembre de l'exercice.

1. LE SERVICE EXTÉRIEUR DES POMPES FUNÈBRES

BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNÈBRES COMPTE ADMINISTRATIF 2013

	DÉPENSES	RECETTES	Résultats 2013	Résultats 2012	Évolution 2012/2013
INVESTISSEMENT					
Opérations réelles	0,360				
Opérations d'ordre	0,379	0,187			
Sous total exercice	0,739	0,187	-0,552	-0,242	-0,310
Résultat reporté		0,012	0,012	0,254	-0,242
Sous total avant restes à réaliser	0,739	0,200	-0,540	0,012	-0,552
Restes à réaliser		0,268	0,268		0,268
TOTAL	0,739	0,468	-0,272	0,012	-0,284
EXPLOITATION					
Opérations réelles	6,026	5,562			
Opérations d'ordre	0,187	0,379			
Sous total exercice	6,214	5,941	-0,273	-0,340	0,067
Résultat reporté		0,387	0,387	0,727	-0,340
Sous total avant restes à réaliser	6,214	6,328	0,115	0,387	-0,272
Restes à réaliser	0,108		-0,108	-0,241	0,133
TOTAL	6,322	6,328	0,007	0,146	-0,139
TOTAL CUMULÉ			-0,265	0,158	-0,423

Le résultat cumulé de ce budget annexe affiche une diminution de 0,423 M d'€ au regard de l'exercice précédent. La section d'investissement est déficitaire (- 0,272 M d'€) et la section d'exploitation est légèrement excédentaire (0,007 M d'€).

En section d'exploitation, le taux de réalisation des dépenses a été de 98,8 % contre 86,5 % pour les recettes.

Les dépenses d'exploitation (6,026 M d'€) varient de + 0,570 M d'€ (soit + 10,44 %) selon la répartition suivante :

- + 29,78 % sur les charges à caractère général (+ 0,417 M d'€),
- + 2,02 % sur les frais de personnel (+ 0,081 M d'€),
- + 0,075 M d'€ sur les admissions en non-valeur.

Le remboursement des caveaux des Vaudrans préfinancés par le budget principal n'a pas été exécuté en 2013, soit une évolution de - 0,300 M d'€.

Les recettes d'exploitation (5,562 M d'€) progressent moins vite que les dépenses. Elles augmentent de 0,075 M d'€ (soit + 1,37 %) par rapport à 2012, avec une hausse sur les recettes commerciales de 0,085 M d'€ et une stabilité des produits divers de gestion courante. Le remboursement du budget principal (convois sociaux, gratuités, contrats obsèques) s'établit à 0,112 M d'€.

La section d'investissement affiche un déficit de 0,272 M d'€.

Pour les principaux postes, les dépenses comportent du matériel de transport (0,180 M d'€), des frais de remboursement d'un emprunt (0,093 M d'€), des dépenses de travaux de construction/rénovation (0,086 M d'€ pour le funérarium).

2. LE PALAIS OMNISPORTS MARSEILLE GRAND-EST

**BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET ANNEXE DU PALAIS OMNISPORTS
MARSEILLE GRAND-EST
COMPTE ADMINISTRATIF 2013**

	DÉPENSES	RECETTES	Résultats 2013	Résultats 2012	Évolution 2012/2013
INVESTISSEMENT					
Opérations réelles	1,097				
Opérations d'ordre	0,294	1,626			
Sous total exercice	1,390	1,626	0,236	1,814	-1,578
Résultat reporté		0,406	0,406	-1,408	1,814
Sous total avant restes à réaliser	1,390	2,032	0,642	0,406	0,236
Restes à réaliser					
TOTAL	1,390	2,032	0,642	0,406	0,236
EXPLOITATION					
Opérations réelles	2,805	3,722			
Opérations d'ordre	1,333				
Sous total exercice	4,138	3,722	-0,416	0,235	-0,651
Résultat reporté		0,439	0,439	0,203	0,236
Sous total avant restes à réaliser	4,138	4,161	0,023	0,438	-0,415
Restes à réaliser				-0,438	0,438
TOTAL	4,138	4,161	0,023	0,000	0,023
TOTAL CUMULÉ			0,665	0,406	0,259

Le budget annexe du Palais Omnisports Marseille Grand-Est est clôturé depuis le 31 décembre 2013. Un contrat de délégation de service public sous forme d'affermage dans lequel le délégataire prend en charge la gestion de l'équipement sportif a pris la suite du contrat de régie intéressée à la mi-septembre 2013.

Par conséquent, le budget 2013 ayant été calibré pour neuf mois d'exercice, l'évolution 2012-2013 des recettes est sensiblement à la baisse (le pic d'activité de cet équipement étant situé en fin d'année). Compte tenu de ce changement de mode de gestion, les flux liés au nouveau contrat impactent directement le budget principal dès la fin 2013.

Les dépenses d'exploitation (2,805 M d'€) augmentent de 3,85 % soit + 0,104 M d'€ au regard de 2012, avec notamment une diminution des charges financières de 36,60 %, une augmentation des admissions en non-valeur de 61,13 % et des charges à caractère général de 8,59 %.

Les recettes d'exploitation (3,722 M d'€) sont en diminution de 0,252 M d'€. Hors subvention du Budget Principal, les recettes représentent 0,733 M d'€. La subvention d'équilibre qui s'élève à 2,945 M d'€ diminue de 10,90 % (- 0,360 M d'€) du fait de l'arrêt de l'activité de ce budget en cours d'exercice.

Compte tenu de ces évolutions, la subvention prévisionnelle du Budget Principal a été exécutée à hauteur de 83,2 % de l'alloué.

En investissement, les dépenses réelles sont en hausse de 5,58 % soit + 0,058 M d'€. Dans le détail, ces dépenses sont relatives à l'annuité d'emprunt afférent à la construction du bâtiment (0,890 M d'€), ainsi que des frais liés aux bâtiments et terrains (0,206 M d'€).

3. LE STADE VÉLODROME

BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET ANNEXE DU STADE VÉLODROME COMPTE ADMINISTRATIF 2013

	DÉPENSES	RECETTES	Résultats 2013	Résultats 2012	Évolution 2012/2013
	INVESTISSEMENT				
Opérations réelles	47,486	8,103			
Opérations d'ordre					
Sous total exercice	47,486	8,103	-39,384	-17,372	-22,012
Résultat reporté	8,970	0,615	-8,355	8,402	-16,757
Sous total avant restes à réaliser	56,457	8,718	-47,739	-8,970	-38,769
Restes à réaliser		47,099	47,099	8,355	38,744
TOTAL	56,457	55,817	-0,640	-0,615	-0,025
	EXPLOITATION				
Opérations réelles	2,781	3,485			
Opérations d'ordre					
Sous total exercice	2,781	3,485	0,705	0,585	0,120
Résultat reporté		0,010	0,010	0,041	-0,031
Sous total avant restes à réaliser	2,781	3,496	0,715	0,626	0,089
Restes à réaliser	0,075		-0,075	-0,011	-0,064
TOTAL	2,856	3,496	0,640	0,615	0,025
TOTAL CUMULÉ			0,000	0,000	0,000

En section d'exploitation, le taux de réalisation des dépenses réelles est de 93,7 % contre 76,3 % en 2012.

Les dépenses d'exploitation (2,781 M d'€) diminuent de 10,21 % soit - 0,316 M d'€ du fait de la prise en charge des frais d'entretien et de maintenance afférents à l'équipement par l'opérateur privé du Partenariat Public Privé (PPP).

Les charges à caractère général sont en augmentation, les charges de personnel diminuent de 20,49 % (0,150 M d'€) ainsi que les charges financières de 24,24 % (- 0,474 M d'€).

Dans les autres postes de dépenses, l'assistance juridique et financière pour la mise en œuvre du PPP s'élève à 0,195 M d'€ (+ 0,104 M d'€), le montant du contrat d'achat d'espaces avec l'OM représente 0,443 M d'€.

Les recettes d'exploitation (3,485 M d'€) sont stables. La subvention d'équilibre s'élève à 3,429 M d'€ soit une diminution de 5,36 % (- 0,194 M d'€).

La section d'investissement comporte principalement en dépenses la part de financement du PPP, soit 46,841 M d'€ ainsi que l'annuité d'emprunt de 0,640 M d'€ et en recettes les contributions des partenaires institutionnels (8,103 M d'€).

4. LES ESPACES ÉVÈNEMENTIELS

BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET ANNEXE ESPACES ÉVÈNEMENTIELS COMPTE ADMINISTRATIF 2013

	DÉPENSES	RECETTES	Résultats 2013	Résultats 2012	Évolution 2012/2013
	INVESTISSEMENT				
Opérations réelles	2,934	4,426			
Opérations d'ordre		0,028			
Sous total exercice	2,934	4,454	1,520	-1,331	2,851
Résultat reporté	1,992		-1,992	-0,660	-1,332
Sous total avant restes à réaliser	4,926	4,454	-0,472	-1,991	1,519
Restes à réaliser		0,284	0,284	1,991	-1,707
TOTAL	4,926	4,738	-0,188	0,000	-0,188
	EXPLOITATION				
Opérations réelles	2,065	2,432			
Opérations d'ordre	0,028				
Sous total exercice	2,093	2,432	0,339	-0,335	0,674
Résultat reporté		0,125	0,125	0,460	-0,335
Sous total avant restes à réaliser	2,093	2,557	0,464	0,125	0,339
Restes à réaliser	0,276		-0,276	-0,121	-0,155
TOTAL	2,369	2,557	0,188	0,004	0,184
TOTAL CUMULÉ			0,000 *	0,004	-0,004

*Le résultat cumulé s'établit à 27,99 euros.

La section d'exploitation présente un excédent à hauteur de 0,188 M d'€.

Les dépenses d'exploitation (2,065 M d'€) sont en augmentation de + 1,049 M d'€ par rapport à 2012 avec un taux global d'exécution de 83,9 %.

La principale évolution se situe sur les charges à caractère général (+ 1,107 M d'€) en raison principalement de la prise en charge directe sur ce budget des coûts supportés en 2012 par le budget principal pour des marchés mutualisés (gardiennage, sécurité incendie, frais de nettoyage). Dans une moindre mesure, le poste relatif aux charges financières progresse également de 0,087 M d'€.

Les trois principaux postes de dépenses sont la prestation de régie générale assurée par la Safim (0,550 M d'€), la sécurité incendie (0,548 M d'€) et les prestations de nettoyage (0,293 M d'€).

Les frais de personnel diminuent de 21,28 % (- 0,145 M d'€) compte tenu des variations de l'effectif.

Les recettes d'exploitation (2,432 M d'€) augmentent significativement, de + 1,714 M d'€. Cette évolution est liée à l'opération de réaménagement du bâtiment du Pharo et à MP 2013 qui ont permis d'accroître les revenus locatifs des salles du Pharo constituant 82,23 % de ces recettes. En conséquence, la subvention prévisionnelle du budget principal inscrite au budget primitif 2013 pour 1,007 M d'€ a été exécutée à hauteur de 0,418 M d'€ seulement.

La section d'investissement comporte en recettes un emprunt (4,426 M d'€) permettant le financement en dépenses des travaux d'aménagement des salles du Pharo (2,482 M d'€) ou encore la fourniture de matériels audiovisuels nécessaires à l'exploitation (0,223 M d'€).

5. LE PÔLE MÉDIA DE LA BELLE-DE-MAI

BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET ANNEXE DU PÔLE MÉDIA DE LA BELLE -DE -MAI COMPTE ADMINISTRATIF 2013					
	DÉPENSES	RECETTES	Résultats 2013	Résultats 2012	Évolution 2012/2013
INVESTISSEMENT					
Opérations réelles	0,167	0,022			
Opérations d'ordre	0,921	1,043			
Sous total exercice	1,088	1,065	-0,023	0,109	-0,132
Résultat reporté		2,489	2,489	2,380	0,109
TOTAL	1,088	3,554	2,466	2,489	-0,023
FONCTIONNEMENT					
Opérations réelles	2,380	2,837			
Opérations d'ordre	1,043	0,921			
Sous total exercice	3,423	3,757	0,335	0,786	-0,451
Résultat reporté		1,170	1,170	0,384	0,786
Sous total avant restes à réaliser	3,423	4,927	1,505	1,170	0,335
Restes à réaliser	0,097		-0,097	-0,062	-0,035
TOTAL	3,520	4,927	1,407	1,108	0,299
TOTAL CUMULÉ			3,873	3,597	0,276

Le résultat cumulé du budget annexe du Pôle Média progresse de 7,67 %, soit + 0,276 M d'€ par rapport à 2012.

En section de fonctionnement, les principaux postes des dépenses demeurent en relation avec la gestion des bâtiments : le chauffage urbain et les fluides (14,40 % des dépenses de fonctionnement), l'entretien et la maintenance (11,89 %), le gardiennage (11,22 %), et la taxe foncière (9,01 %).

En dehors de la reprise de l'excédent, ces dépenses affichent une diminution de 16,03 %. En effet, en l'absence de besoin de financement sur ce budget annexe, une reprise de l'excédent de fonctionnement sur le budget principal a été exécutée courant 2013 (soit une dépense de 1,108 M d'€ sur le budget annexe pour une recette équivalente sur le budget principal).

Le taux global d'exécution des dépenses réelles est de 76,6 %.

Les recettes (2,837 M d'€) liées aux revenus des immeubles progressent de 17,13 % (+ 0,415 M d'€), avec un taux d'exécution de 87,8 %.

La section d'investissement est excédentaire de + 2,466 M d'€, en faible diminution (de 0,023 M d'€) par rapport au résultat de l'exercice précédent.

Cette section comporte peu de mouvements réels hors les dépôts de garantie des locataires du pôle (0,012 M d'€) et la réfection de la toiture et des ascenseurs (0,155 M d'€).

Conclusion

Les résultats du Compte Administratif 2013 témoignent de la dynamique d'actions municipales en faveur du renouveau de Marseille et du bien-vivre ensemble de ses habitants. La ville a manifestement gagné en notoriété et en attractivité.

Des investissements considérables ont été réalisés, pour réussir une exceptionnelle année 2013 et préparer l'avenir afin de relever de nouveaux défis, porteurs d'attractivité et de retombées positives pour tous les Marseillais.